

COMPTE DE RÉSULTAT



Compte de Résultat (Première Partie)

BENNE S.A.

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 31/03/22
Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	11 014 745	1 048 975	12 063 720	10 951 835
Production vendue de services	42 016		42 016	41 095
Chiffres d'affaires nets	11 056 761	1 048 975	12 105 736	10 992 930
Production stockée			615 953	71 932
Production immobilisée			41 137	213 515
Subventions d'exploitation			30 772	14 074
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			128 811	140 042
Autres produits			134	171
PRODUITS D'EXPLOITATION			12 922 543	11 432 664
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 443 951	3 210 105
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(163 789)	(56 398)
Autres achats et charges externes			3 385 250	2 595 676
TOTAL charges externes :			6 665 412	5 749 383
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			234 871	336 993
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 210 995	4 204 526
Charges sociales			1 519 004	1 541 290
TOTAL charges de personnel :			5 729 999	5 745 815
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			310 945	295 431
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			56 152	396
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			367 097	295 827
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 103	22 864
CHARGES D'EXPLOITATION			12 998 482	12 150 882
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(75 940)	(718 218)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

BENNE S.A.

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 31/03/22
Devise d'édition Euro

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(75 940)	(718 218)
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations financières aux amortissements et provisions		39 178	
Intérêts et charges assimilées		23 062	16 752
Différences négatives de change		3	40
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		62 243	16 792
	RÉSULTAT FINANCIER	(62 243)	(16 792)
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(138 183)	(735 010)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		991	14 318
Produits exceptionnels sur opérations en capital		23 565	13 531
Reprises sur provisions et transferts de charges			
		24 556	27 849
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 728	143 810
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8	15 850
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		244 051	
		249 786	159 660
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(225 231)	(131 811)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices		(78 125)	(78 125)
	TOTAL DES PRODUITS	12 947 098	11 460 514
	TOTAL DES CHARGES	13 232 387	12 249 210
	BÉNÉFICE OU PERTE	(285 288)	(788 696)

ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

1) GÉNÉRALITÉS	2
2) PRINCIPES FONDAMENTAUX.....	2
3) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
3.1) CRISE SANITAIRE COVID-19.....	3
3.2) LEVÉE ANTICIPÉE D'OPTION SUR CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER.....	3
4) INCIDENCE COMPTABLES DES ENJEUX CLIMATIQUES	4
5) ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE.....	4
6) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	4
6.1) BILAN ACTIF	4
6.1.1) FONDS COMMERCIAL	4
6.1.2) RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT.....	5
6.1.3) MOUVEMENTS D'IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	5
6.1.4) PRODUCTION IMMOBILISÉE	5
6.1.5) IMMOBILISATIONS – MÉTHODE ET DURÉE DES AMORTISSEMENTS.....	6
6.1.6) ÉVALUATION DES STOCKS.....	6
6.1.7) CRÉANCES DOUTEUSES	6
6.1.8) DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR.....	7
6.1.9) DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	7
6.1.10) EFFETS ESCOMPTÉS NON ÉCHUS	8
6.2) BILAN PASSIF	8
6.2.1) CAPITAL.....	8
6.2.2) PARTICIPATION DES SALARIÉS	8
6.2.3) DÉTAIL DES CHARGES À PAYER.....	8
6.2.4) DÉTAIL DES PRODUITS D'AVANCE.....	9
7) INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	9
7.1) INFORMATIONS SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES	9
7.2) IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET AUTRES INFORMATIONS FISCALES	9
7.3) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'AUDIT LÉGAL.....	9
7.4) EFFECTIF MOYEN DE SALARIÉS	9
7.5) TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	10
8) ÉLÉMENTS HORS BILAN.....	10
8.1) GARANTIES DONNÉES AU TITRE DES EMPRUNTS	10
8.2) CAUTIONS DÉLIVRÉES PAR LES BANQUES POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ	11
8.3) ENGAGEMENT AU TITRE DE LA RETRAITE.....	11

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

1) GÉNÉRALITÉS

Annexe :

- Au bilan, avant répartition du résultat, de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total s'élève à 8.346.884 euros.
- Au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont les totaux sont :
 - . Produits : 12.947.098 euros.
 - . Charges : 13.232.387 euros.

Le résultat net avant répartition est une perte de 285.288 euros.

La durée de l'exercice est de 12 mois, comme le précédent.

Les notes annexées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 6 avril 2022.

Les tableaux fiscaux n° 2054, 2055, 2056 et 2057, ainsi que le tableau de financement de l'exercice, font partie de la présente annexe.

Les autres éléments de l'annexe prévus par le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, non mentionnés ci-après, sont non applicables ou non significatifs.

2) PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes sont notamment respectées :

- Évaluation des éléments inscrits en comptabilité par référence à la méthode des coûts historiques ;
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

3) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

3.1) Crise sanitaire Covid-19

La crise sanitaire du Covid-19 apparue en France au début de l'année 2020 a impacté significativement les comptes de l'année 2021 en raison des difficultés qu'elle a entraîné en matière d'approvisionnements de fournitures industrielles.

Les difficultés rencontrées sur les disponibilités des fournitures ont conduit à un rallongement des délais de fabrication conduisant à des reports de livraisons sur le premier semestre 2022.

BENNE SA a utilisé au cours de l'exercice certains dispositifs mis en place par le Gouvernement pour faire face à la crise Covid-19 :

- ✓ L'entreprise a continué à bénéficier du dispositif de l'activité partielle de longue durée pour absorber les périodes de sous-activités consécutives aux tensions sur les approvisionnements de fournitures industrielles ;
Ce dispositif a été utilisé par BENNE SA à hauteur de 5.972 heures, essentiellement de janvier à mai 2021.
- ✓ Une seconde enveloppe de Prêts Garantis par l'État, via BPI FRANCE, ou « PGE » a été souscrite auprès de l'ensemble des banques partenaires à hauteur de 450.000 euros au cours de l'exercice.

3.2) Levée anticipée d'option sur crédit-bail immobilier

Le 29 décembre 2021, BENNE SA a levé l'option de manière anticipée concernant l'ensemble immobilier pris en crédit-bail auprès de UCABAIL-FINAMUR depuis le 19 juillet 1999.

L'option a été faite moyennant une indemnité versée de 107.502 euros, nette de subventions et hors frais annexes.

Cette opération figure donc dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La valeur d'origine des biens est de 1.841.001 euros.

Les redevances cumulées depuis l'origine jusqu'à la levée anticipée d'option sont de 2.018.645 euros, dont 93.165 euros au titre de l'exercice 2021.

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

4) INCIDENCE COMPTABLES DES ENJEUX CLIMATIQUES

Les comptes annuels de l'exercice ne sont pas impactés par les enjeux climatiques en raison de la nature des activités de l'entreprise, de la nature de ses actifs et de ses consommations en énergie.

Toutefois, l'entreprise poursuit sa démarche volontaire en matière de RSE pour réduire l'impact de ses activités en matière de gestion de ses déchets ou de consommation d'énergies d'une part et, d'autre part, en offrant à ses clients des solutions techniques plus efficaces en matière d'impacts environnementaux.

5) ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

L'accord d'entreprise visant à la mise en place d'une activité partielle de longue durée a été renouvelé le 18 janvier 2022 pour une période allant jusqu'au 31 juillet 2022.

Il a été homologué par la DIRECCTE le 1^{er} février 2022.

Cet accord est applicable à l'ensemble des salariés éligibles de l'entreprise.

BENNE SA a opté pour un étalement global sur 5 ans avec un différé d'amortissement de 12 mois pour tous les Prêts Garantis par l'État souscrits durant l'année 2021.

6) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

6.1) Bilan actif

6.1.1) Fonds commercial

Le fonds de fabrication de matériels textiles, de bandes et de courroies, précédemment exploité 74, rue du Gazel à CASTRES a été acquis le 1^{er} novembre 1985 pour 9.146 euros.

Le fonds de chaudronnerie exploité 1, rue Jean Foucault à CASTRES a été acquis le 1^{er} mars 1999 et évalué à 121.959 euros lors de la fusion entre la S.A. BENNE et la S.A. BRU le 27 juillet 1999.

Ces fonds de commerce ont fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

6.1.2) Recherche et développement

La société BENNE SA a poursuivi sur l'année 2021 son programme de recherche et de développement, éligible au crédit d'impôt recherche et au crédit d'impôt innovation.

Les dépenses supportées sur l'exercice se sont élevées à :

- 0 euros au titre de la recherche et du développement,
- 594.857 euros au titre de l'innovation.

Les crédits d'impôt obtenus ressortent à 78.125 euros.

L'intégralité des charges de recherche et développement, et des dépenses d'innovation, engagée par BENNE SA a été maintenue en charges.

6.1.3) Mouvements d'immobilisations et amortissements

Les mouvements d'immobilisations et d'amortissements de l'exercice figurent dans les tableaux fiscaux n° 2054 et 2055.

6.1.4) Production immobilisée

Au cours de l'exercice 2021, plusieurs travaux et matériels ont été réalisés par l'entreprise BENNE SA pour son compte et ceci pour un montant global de 41.137 euros, évalué sur la base des coûts de revient supportés.

Les travaux immobilisés au cours de l'année 2021 représentent 244.774 euros, compte tenu des travaux en cours au 31 décembre 2020 qui représentaient 203.637 euros et qui ont été achevés en 2021.

Nature	Montant
2 distributeurs de masques (achèvement)	10 539 €
Convoyeur agro salon version 2	7 050 €
6 caissons outillage tôlerie	4 898 €
2 caissons haute fréquence	4 055 €
5 plaques profils haute-fréquence	2 262 €
Deux tables haute fréquence	1 618 €
Coffret alimentation haute fréquence reg	1 550 €
Rack débit avec identification	1 505 €
Gabarit haute fréquence reg - doigts	1 384 €
Table presses bandes	1 222 €
Rehausse rack peinture	1 043 €
Éclairage tables enrobage	737 €
Étagère porte-casques	736 €
Tableau affichage débit bandes	520 €
Tableau affichage service bandes	498 €
Tableau affichage haute fréquence	400 €
Tableau affichage presses bandes	343 €

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Nature	Montant
Tableau affichage magasin	338 €
Tableau affichage courroies plates	236 €
Tableau affichage poste courroies crantées	203 €
Total de la production immobilisée	41 137 €

6.1.5) Immobilisations – Méthode et durée des amortissements

Le coût des immobilisations acquises par BENNE SA intègre l'ensemble des coûts nécessaires à leur mise en service (transports, installation, frais de douanes ...)

Types d'immobilisations	Modes d'amortissement	Durées d'amortissement
Logiciels	Linéaire	1 à 15 ans
Fichiers pour prospections commerciales	Linéaire	1 an
Bâtiments	Linéaire	15 à 25 ans
Matériels et outillage	Linéaire ou dégressif	3 à 33 ans
Agencements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériels de transport	Linéaire	4 à 8 ans
Matériels informatique	Linéaire ou dégressif	2 à 10 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

6.1.6) Évaluation des stocks

Les stocks de fournitures et approvisionnements (1.510.706 euros) sont évalués sur la base du dernier coût d'achat.

Les encours de production (1.412.641 euros) sont évalués en fonction de l'état d'achèvement du produit vendu, à leur coût de production, incluant la main d'œuvre et les matières consommées.

Les produits intermédiaires (129.937 euros) sont évalués à leur valeur d'usage c'est-à-dire au prix de vente des produits finis, diminué des charges de production à venir et des frais de commercialisation.

Les produits finis (11.551 euros) sont évalués à leur coût de production, incluant la main d'œuvre et les matières consommées.

6.1.7) Créances douteuses

Les créances douteuses déclarées au titre de la garantie d'assurance-crédit ont été intégralement dépréciées, pour la partie non couverte par l'assurance.

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Le taux de dépréciation des autres créances douteuses a été défini au cas par cas, au regard des procédures engagées et après avis des conseils de la société en charge des actions judiciaires.

Ces autres créances douteuses sont dépréciées au 31 décembre 2021 pour la totalité des risques estimés.

6.1.8) Détail des produits à recevoir

Nature	Montant
État - Crédits d'impôts	82 625 €
Tva déductible	23 999 €
Indemnité d'assurance dommage ouvrage	20 408 €
Solde levée anticipée d'option sur crédit-bail	15 100 €
Subvention région - Pass Rebond	14 019 €
Subvention région - Industrie du Futur	12 900 €
Indemnités de Sécurité Sociale	5 062 €
Indemnités de caisses de prévoyance	2 009 €
Aides à l'emploi	667 €
Salariés - Acomptes et retenues sur salaires	423 €
Indemnité d'assurance-crédit	202 €
Chèques cinéma à retenir	42 €
Total des produits à recevoir	177 455 €

6.1.9) Détail des charges constatées d'avance

Nature	Montant
Achats stockés - Fournitures et approvisionnements	10 043 €
Achats non-stockés - Emballages	215 €
Achats non-stockés - Fournitures complètes autres	2 612 €
Achats non-stockés - Eau & énergie	17 €
Charges externes - Loyers de locations immobilières	1 346 €
Charges externes - Loyers de locations mobilières	19 746 €
Charges externes - Entretien & maintenance	13 098 €
Charges externes - Assurances	64 363 €
Charges externes - Documentations	4 533 €
Charges externes - Honoraires	3 225 €
Charges externes - Communication & salons	21 048 €
Charges externes - Autres	11 237 €
Frais financiers - Garanties BPI	5 798 €
Total des charges constatées d'avance	157 280 €

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Nature	Montant
Charges constatées d'avance d'exploitation	151 482 €
Charges constatées d'avance financières	5 798 €

6.1.10) Effets escomptés non échus

Les effets escomptés et non échus au 31 décembre 2021 ressortent à 16.405 euros, dont 496 euros à l'encaissement.

6.2) Bilan passif

6.2.1) Capital

Le capital était composé de 7.000 actions de 100 euros de valeur nominale au 31 décembre 2020.

800 actions ont été rachetées par la société auprès de deux actionnaires, puis annulées selon décision prise en assemblée générale le 7 juin 2021.

La même assemblée a par ailleurs décidé d'une augmentation du capital de 80.000 euros par incorporation de réserves.

Le capital est ainsi composé de 6.200 actions de 113 euros de valeur nominale au 31 décembre 2021.

6.2.2) Participation des salariés

Il n'y a pas eu de participation des salariés aux résultats au titre de l'exercice.

6.2.3) Détail des charges à payer

Nature	Montant
Salariés - Congés et compte épargne temps à payer	404 086 €
Cotisations sociales à payer - Organismes sociaux	231 820 €
Cotisations sociales sur congés et CET à payer	145 238 €
Taxes sur la valeur ajoutée	116 261 €
Salariés - Rémunérations dues	90 325 €
Autres impôts et taxes	43 666 €
Salariés - Frais de déplacement à payer	27 699 €
Cotisations sociales à payer sur primes à payer	18 875 €
Prélèvement à la source à reverser	11 355 €
Acomptes clients sur commandes non validées	9 665 €
Doublons & paiements indus de clients	8 167 €
Indemnité cautionnement sur crédit-bail à verser	462 €
Indemnités de stages à payer	188 €
Comité économique et social	42 €
Total des charges à payer	1 107 848 €

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

6.2.4) Détail des produits d'avance

Nature	Montant
Facturations clients d'avance	129 151 €
Total des produits d'avance (exploitation)	129 151 €

7) INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

7.1) Informations sur le chiffre d'affaires

BENNE SA ne souhaite pas apporter d'autre information sur la décomposition du chiffre d'affaires que celles apportées par son compte de résultat, en raison du préjudice commercial qui pourrait en résulter.

7.2) Impôt sur les bénéfices et autres informations fiscales

La société a bénéficié de plusieurs crédits d'impôts au titre de l'exercice :

- Mécénat : 900 €
- Innovation : 78.125 €
79.025 €

La réduction d'impôt pour mécénat au titre de l'année 2016 (900 euros), non imputée fiscalement dans les 5 ans, a été passée en perte au 31 décembre 2021.

7.3) Honoraires des commissaires aux comptes pour l'audit légal

La charge d'honoraires comptabilisée au titre de l'audit légal des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des opérations sur le capital est de 15.000 euros hors taxes.

7.4) Effectif moyen de salariés

L'effectif moyen de l'entreprise pour l'année 2021 ressort à 122 personnes, dont 4 salariés ayant le statut de travailleurs handicapés.

Deux apprentis figurent également dans l'effectif.

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

7.5) Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice se décomposent comme suivant :

Nature	Montant
Remboursements d'assurance prévoyance	41 046 €
Prise en charge de formations de salariés (OPCO)	31 523 €
Indemnités d'assurance - Flotte de véhicules	51 146 €
Autres remboursements reçus de tiers	14 €
Total des transferts de charges (exploitation)	123 729 €

8) ÉLÉMENTS HORS BILAN

8.1) Garanties données au titre des emprunts

Prêteurs	Dettes garanties	Nature de la garantie
Banque Courtois	33.450 euros	Nantissement matériels et outillages
Banque Courtois	19.421 euros	Néant
Banque Courtois	275.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Banque Courtois	75.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
BNP Paribas	108.993 euros	Nantissement du fonds de commerce
BNP Paribas	280.798 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
BNP Paribas	75.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
BPI France	110.000 euros	Néant
Crédit Agricole	36.956 euros	Hypothèque conventionnelle
Crédit Agricole	7.036 euros	Nantissement matériels et outillages
Crédit Agricole	275.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Crédit Agricole	75.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Caisse d'Épargne	20.871 euros	Néant
Caisse d'Épargne	275.687 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Caisse d'Épargne	75.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
HSBC France	23.304 euros	Nantissement du fonds de commerce
HSBC France	150.590 euros	Nantissement du fonds de commerce
HSBC France	275.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
HSBC France	75.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Société Générale	7.843 euros	Néant
Société Générale	275.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Société Générale	75.000 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

8.2) Cautions délivrées par les banques pour le compte de la société

Banque	Nature	Fin	Montant
Banque Courtois	Dispense de garantie	18/05/2022	2 784 €
BNP - Paribas	Dispense de garantie	30/09/2022	3 650 €
Société Générale	Dispense de garantie	30/11/2022	3 650 €
Société Générale	Dispense de garantie	28/02/2023	17 040 €
Société Générale	Restitution d'acompte	01/09/2022	166 800 €
Société Générale	Restitution d'acompte	01/09/2022	83 400 €
			277 324 €

8.3) Engagement au titre de la retraite

A la clôture de l'exercice, les salariés de la société ont acquis des droits à la retraite à hauteur de 705.975 euros.

Cet engagement a été évalué sur la base d'une méthode identique à celle de l'exercice précédent.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de cet engagement sont les suivantes :

- ✓ Âge moyen de départ à la retraite : 63 ans,
- ✓ Taux d'actualisation : 1%,
- ✓ Taux d'évolution des salaires : 2%,
- ✓ Probabilité de survie : selon tableau T68 – table de mortalité des années 2017 – 2019,
- ✓ Indemnités de départ à la retraite telles que prévues :
 - Par la convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie,
 - Par la convention régionale des salariés de la métallurgie pour les salariés non-cadres.

Cet engagement devrait être réduit en raison du contrat souscrit par la société auprès de la compagnie d'assurance GENERALI qui prend en charge les indemnités de fin de carrière des salariés.

L'épargne atteinte au 31 décembre 2017 a été totalement utilisée au cours de l'année 2018. Aucun versement sur ce contrat n'a été effectué par l'entreprise depuis.

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

31/12/2020

31/12/2021

EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Immobilisations incorporelles	7 177	1 606
	Immobilisations corporelles	322 549	339 757
	Immobilisations financières	1 200	40 800
	Réduction des capitaux propres (frais de fusion sur prime de fusion)		40 000
	Remboursements de dettes financières MT / LT	271 069	479 770
	Remboursements obligations convertibles		
	TOTAL DES EMPLOIS	601 995	901 933

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	Excédent (ou insuffisance) brut (e) d'exploitation	-539 741	163 316
	+ Transferts de charges (d'exploitation)	63 038	123 729
	+ Autres produits (d'exploitation)	171	134
	- Autres charges (d'exploitation)	-22 864	-1 103
	± Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
	+ produits financiers		
	- charges financières	-16 792	-23 064
	+ produits exceptionnels (gestion)	14 318	991
	- charges exceptionnelles (gestion)	-143 810	-5 728
	- Participation des salariés aux résultats		
	- Impôts sur les bénéfices	78 125	78 125
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-567 555	336 400

RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice	-567 555	336 400
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Cessions d'immobilisations :		
	- incorporelles		
	- corporelles	10 833	
	Cessions ou réductions d'immobilisations financières	1 200	40 800
	Augmentation des capitaux propres / autres fonds propres		
	Subventions d'investissement reçues	100 943	60 865
	Augmentation des dettes financières (b) (c)	2 018 852	569 653
	TOTAL DES RESSOURCES	1 564 273	1 007 718

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

962 279

105 785

TABLEAU DE FINANCEMENT

		31/12/2020	31/12/2021		
Actif circulant	Stocks et en-cours	Emploi/ress. 2 285 092	Début 2 285 092	Fin 3 064 834	Emploi/ress. 779 742
	Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	2 603 781	2 603 781	2 825 261	221 480
	Autres créances	426 097	426 097	429 608	3 511
	Total actif circulant	5 314 970	5 314 970	6 319 703	1 004 733
Dettes à court terme	Fournisseurs	Emploi/ress. 1 100 833	Début 1 100 833	Fin 1 412 517	Emploi/ress. 311 684
	Fournisseurs d'immobilisations	96 349	96 349	12 593	-83 756
	Autres dettes	1 993 628	1 993 628	2 245 850	252 222
	Total dettes à court terme	3 190 810	3 190 810	3 670 960	480 150
Besoin en fonds de roulement		Emploi/ress. 2 124 160	Début 2 124 160	Fin 2 648 743	Emploi/ress. 524 583
Trésorerie	Disponible	Emploi/ress. 642 166	Début 642 166	Fin 223 397	Emploi/ress. -418 769
	Concours bancaires courants et soldes créditeurs			-30	-30
	Total trésorerie	642 166	642 166	223 367	-418 799
Fonds de roulement net global		Emploi/ress. 2 766 326	Début 2 766 326	Fin 2 872 110	Emploi/ress. 105 784

EXPLICATION DE LA TRESORERIE

	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Fonds de roulement net global	2 766 326	2 872 110	105 784
Besoin en fonds de roulement	-2 124 160	-2 648 743	-524 583
TRESORERIE NETTE	642 166	223 367	-418 799

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : BENNE S. A.										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	248 417	KE		KF	1 606	
CORPORELLES	Terrains					KG	69 080	KH		KI	47 570	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	788 883	KK		KL	104 395	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	2 104 830	KT		KU	368 996	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	624 265	KW		KX	10 398	
		Matériel de transport *				KY	458 488	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	233 590	LC		LD	12 035	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	203 637	LI		LJ	10 539	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	4 482 774	LO		LP	553 934	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	39 178	8V		8W	
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 240	IU		IV	40 800		
TOTAL IV					LQ	40 418	LR		LS	40 800		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	4 771 610	ØH		ØJ	596 339		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				1		3		4			
				par virement de poste à poste		par sessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	3 054	LW	246 970	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	116 650	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	893 279	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	2 473 826	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	634 663	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	458 488	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	20 973	MT	224 653	MU	
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	214 176	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY	214 176	NG	20 973	NH	4 801 558	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	39 178	ØZ	
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	40 800	2F	1 240	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ	40 800	NK	40 418	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	214 176	ØK	64 826	ØL	5 088 946	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise BENNE S.A.										Néant ☐ *		
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles		PE	90 042	PF	12 029	PG	3 054	PH	99 017			
TOTAL I		RK	90 042	RM	12 029	RN	3 054	RO	99 017			
Terrains		PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM	371 342	PN	29 927	PO		PQ	401 268			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 415 091	QA	149 083	QB	0	QC	1 564 174			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	310 670	QE	49 502	QF	0	QG	360 172			
	Matériel de transport	QH	289 236	QI	47 182	QJ	0	QK	336 418			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	180 157	QM	23 222	QN	20 965	QO	182 415			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT				
TOTAL II		QU	2 566 496	QV	298 916	QW	20 965	QX	2 844 447			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2 656 537	ØP	310 945	ØQ	24 019	ØR	2 943 464			
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD					
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO					
TOTAL III												
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		BENNE S. A.		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice I	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	56 152	UF	5 082
	- financières	UG	39 178	UH	
	- exceptionnelles	UJ	244 051	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise **BENNE S.A.**[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise **BENNE S.A.**[illegible]

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2022

Désignation de l'entreprise : BENNE S.A.										Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	35 300	UM		UN	35 300			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	1 240	UV		UW	1 240			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	322 122				322 122			
	Autres créances clients				UX	2 503 139		2 503 139					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	423		423					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	7 779		7 779					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	82 625		82 625					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	23 999		23 999					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	157 503		157 503					
	Charges constatées d'avance				VS	157 280		152 567		4 712			
TOTAUX				VT	3 291 409	VU	2 928 035	VV	363 374				
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	2 299		2 299						
	à plus d'1 an à l'origine			VH	2 624 949		444 745		2 139 150		41 053		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	1 700						1 700		
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 412 517		1 412 517						
Personnel et comptes rattachés				8C	522 110		522 110						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	395 974		395 974						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	11 355		11 355						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	116 261		116 261						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	43 666		43 666						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	12 593		12 593						
Groupe et associés (2)				VI	80 975		80 975						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	1 027 333		1 027 333						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	129 151		129 151						
TOTAUX				VY	6 380 882	VZ	4 198 978		2 139 150		42 753		
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	569 653	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL				80 975	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	479 770	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

BILAN



Bilan Actif

BENNE S.A.

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 31/03/22
Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	112 182	95 335	16 847	25 736
Fonds commercial	131 106		131 106	131 106
Autres immobilisations incorporelles	3 682	3 682		1 534
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	246 970	99 017	147 953	158 376
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	116 650		116 650	69 080
Constructions	893 279	401 268	492 010	417 542
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 473 826	1 564 174	909 652	689 739
Autres immobilisations corporelles	1 317 803	879 004	438 799	536 280
Immobilisations en cours				203 637
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 801 558	2 844 447	1 957 111	1 916 278
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 878	3 878		3 878
Créances rattachées à des participations	35 300	35 300		35 300
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 240		1 240	1 240
TOTAL immobilisations financières :	40 418	39 178	1 240	40 418
ACTIF IMMOBILISÉ	5 088 946	2 982 642	2 106 304	2 115 072
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 510 706		1 510 706	1 346 917
Stocks d'en-cours de production de biens	1 412 641		1 412 641	799 146
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	141 487		141 487	139 029
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	3 064 834		3 064 834	2 285 092
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	59 583		59 583	1 041
Créances clients et comptes rattachés	2 825 261	302 520	2 522 741	2 599 970
Autres créances	212 746		212 746	214 723
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 097 590	302 520	2 795 070	2 815 734
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	223 397		223 397	642 166
Charges constatées d'avance	157 280		157 280	210 332
TOTAL disponibilités et divers :	380 677		380 677	852 498
ACTIF CIRCULANT	6 543 100	302 520	6 240 580	5 953 324
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	11 632 047	3 285 162	8 346 884	8 068 397

Bilan Passif

BENNE S.A.

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 31/03/22
Devise d'édition Euro

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé 700 600	700 600	700 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		70 000	70 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		1 258 786	2 088 082
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		(285 288)	(788 696)
	TOTAL situation nette :	1 744 098	2 069 386
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		155 255	117 954
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
	CAPITAUX PROPRES	1 899 352	2 187 340
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		66 650	66 650
	AUTRES FONDS PROPRES	66 650	66 650
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			3 588
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 588
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 627 247	2 593 589
Emprunts et dettes financières divers		82 675	26 420
	TOTAL dettes financières :	2 709 922	2 620 009
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		1 005 187	707 095
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 412 517	1 100 833
Dettes fiscales et sociales		1 089 366	1 233 173
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 593	96 349
Autres dettes		22 146	28 359
	TOTAL dettes diverses :	2 536 622	2 458 714
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		129 151	25 000
	DETTES	6 380 882	5 810 819
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GÉNÉRAL	8 346 884	8 068 397

TEXTE DES RÉSOLUTIONS
PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2022

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 285.288 euros en totalité aux autres réserves.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Le mandat de la société S.E.A.R.L. D.B. CONSULTANT, Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Monsieur Etienne ALIBERT, est arrivé à expiration. L'assemblée générale décide de ne pas renouveler ce mandat.

L'assemblée générale décide de nommer le cabinet DELOITTE & ASSOCIÉS, 12 rue de Vidailhan - 31130 BALMA, représenté par Monsieur Etienne ALIBERT, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

L'assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait que le Commissaire aux comptes titulaire n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Le mandat de Monsieur Didier GARRIGUES, Commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

L'assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait que le Commissaire aux comptes suppléant n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.



BENNE SA
Société par actions simplifiée
au capital de 700 600 euros
Siège social : 1 rue Jean FOUCAULT - ZI de Mélou
81100 CASTRES
RCS CASTRES 334 174 026
Ci-après la « Société »

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2022

Le vingt-neuf juin deux mille vingt et deux, à seize heures, les associés de la Société S.A.S. BENNE SA se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre du 28 avril 2022, remise en main propre contre récépissé.

Conformément à l'article 18 des statuts, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Etienne ALIBERT, représentant la S.E.A.R.L. DB CONSULTANT, membre de Deloitte & Associés, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Thibault BENNE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Pierre BENNE, présent et acceptant, représentant le plus grand nombre de voix, est appelé comme scrutateur.

Madame Pascale OURCET est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des actions de la Société.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- la copie des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Président ;

- les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;
- les statuts de la société ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

Il indique en outre que les mêmes documents et renseignements prévus par la loi ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité d'entreprise. À la suite de cette communication, le Comité d'Entreprise n'a pas présenté d'observation.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant ;
- Pouvoir en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport, des rapports du Commissaire aux comptes, et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 285.288 euros en totalité aux autres réserves.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Le mandat de la société S.E.A.R.L. D.B. CONSULTANT, Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Monsieur Etienne ALIBERT, est arrivé à expiration. L'assemblée générale décide de ne pas renouveler ce mandat.

L'assemblée générale décide de nommer le cabinet DELOITTE & ASSOCIÉS, 12 rue de Vidailhan - 31130 BALMA, représenté par Monsieur Etienne ALIBERT, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

L'assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait que le Commissaire aux comptes titulaire n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Le mandat de Monsieur Didier GARRIGUES, Commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

L'assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait que le Commissaire aux comptes suppléant n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Président de l'assemblée.

Le Président,
Thibault BENNE

Le Secrétaire
Pascale OURCET

Le Scrutateur
Pierre BENNE



BENNE SA
Société par actions simplifiée
au capital de 700 600 euros
Siège social : 1 rue Jean FOUCAULT - ZI de Mélou
81100 CASTRES
RCS CASTRES 334 174 026
Ci-après la « Société »

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2022

Le vingt-neuf juin deux mille vingt et deux, à seize heures, les associés de la Société S.A.S. BENNE SA se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre du 28 avril 2022, remise en main propre contre récépissé.

Conformément à l'article 18 des statuts, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Etienne ALIBERT, représentant la S.E.A.R.L. DB CONSULTANT, membre de Deloitte & Associés, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Thibault BENNE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Pierre BENNE, présent et acceptant, représentant le plus grand nombre de voix, est appelé comme scrutateur.

Madame Pascale OURCET est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des actions de la Société.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- la copie des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Président ;

- les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;
- les statuts de la société ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

Il indique en outre que les mêmes documents et renseignements prévus par la loi ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité d'entreprise. À la suite de cette communication, le Comité d'Entreprise n'a pas présenté d'observation.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant ;
- Pouvoir en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport, des rapports du Commissaire aux comptes, et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 285.288 euros en totalité aux autres réserves.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Le mandat de la société S.E.A.R.L. D.B. CONSULTANT, Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Monsieur Etienne ALIBERT, est arrivé à expiration. L'assemblée générale décide de ne pas renouveler ce mandat.

L'assemblée générale décide de nommer le cabinet DELOITTE & ASSOCIÉS, 12 rue de Vidailhan - 31130 BALMA, représenté par Monsieur Etienne ALIBERT, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

L'assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait que le Commissaire aux comptes titulaire n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Le mandat de Monsieur Didier GARRIGUES, Commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

L'assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait que le Commissaire aux comptes suppléant n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Président de l'assemblée.

Le Président,
Thibault BENNE

Le Secrétaire
Pascale OURCET

Le Scrutateur
Pierre BENNE



BENNE SA

Société par actions simplifiée

1 rue Jean Foucault

Z.I. de Melou

81100 CASTRES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

BENNE SA

Société par actions simplifiée

1 rue Jean Foucault

Z.I. de Melou

81100 CASTRES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société BENNE SA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BENNE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Balma, le 14 juin 2022

Le commissaire aux comptes

DB Consultant

Membre du réseau Deloitte

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Etienne ALIBERT', written over a horizontal line.

Etienne ALIBERT